La France a besoin d'une recherche forte

Si depuis longtemps la vie des laboratoires est affectée par de nombreux gels et annulations de crédits, c'est une menace bien plus grande qui pèse maintenant sur la recherche française. Le budget 2004 n'est guère meilleur que celui de 2003, jugé catastrophique en son temps, et les effets d'annonce semblent prévaloir :

- Ligne budgétaire en progression grâce à des recettes de privatisation, à d'éventuels dégrèvements fiscaux sur d'hypothétiques donations, à l'utilisation massive de reports de crédits non-payés ou annulés, pour grossir les recettes ;
- Augmentation annoncée de 15% de l'allocation de recherche en 3 ans, alors que cette revalorisation n'est pour l'instant que de 11,3%... en 13 ans (pour tenir compte de 10 années de gel de ce salaire) ;
- Transformation hypothétique de libéralités en contrats permettant les cotisations sociales, chômage et retraite : ce projet reste dans le flou et semble d'ailleurs ne concerner qu'un nombre limité de ces libéralités ;
- Suppression de postes permanents, tant chez les ingénieurs techniques et administratifs (ITA) que chez les chercheurs, alors que l'on crée des CDD : cette précarisation de l'emploi scientifique détournera encore plus les jeunes de la recherche et ne sera en aucun cas un facteur d'attraction.

Ce dernier point est particulièrement critique, alors que de nombreux personnels vont prendre leur retraite dans les années à venir. L'absence de transmission de savoirs-faire risque de poser de graves problèmes pour la performance des recherches effectuées dans nos laboratoires, menaçant ainsi l'avenir scientifique et économique de notre pays. Pour rester compétitif en recherche et en innovation, des mesures doivent être prises pour revaloriser les carrières scientifiques et donner aux chercheurs les moyens de faire leur travail. Nous demandons :

- Un plan pluriannuel de l'emploi scientifique, pour tenir compte des départs en retraites et donner aux chercheurs la stabilité nécessaire pour effectuer une recherche innovante ;
- Des mesures pour que la recherche irrigue mieux l'ensemble des activités du pays. Ceci passe par une reconnaissance du doctorat dans les domaines autres que la recherche académique, que ce soit dans le secteur public (ouverture des corps d'état aux docteurs) ou dans le secteur privé (reconnaissance du doctorat comme niveau de qualification et expérience professionnelle dans les conventions collectives) ;
- La revalorisation de l'allocation de recherche, la transformation de toutes les « bourses » de thèse et de post-doctorat en véritables salaires, et l'augmentation du nombre de financements de doctorat qu'ils soient publics ou privés ;
- La reconnaissance du rôle des jeunes chercheurs non-permanents, doctorants et jeunes docteurs, dans la production scientifique, par une représentation spécifique et l'attribution de moyens de travail satisfaisants ;
- L'augmentation conséquente du budget de la recherche, pour porter progressivement l'effort de recherche français à la valeur de 3% du PIB recommandée par les instances européennes et annoncée en France.

Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC)
Site Internet : http://cjc.jeunes-chercheurs.org
Mail : contact@cjc.jeunes-chercheurs.org

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE

Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC)
Site Internet : http://cjc.jeunes-chercheurs.org
Mail : contact@cjc.jeunes-chercheurs.org